Avocat apres master cursus illogique

Par **letudiante18**, le **11/07/2013** à **09:37**

Bonjour a tous et toutes,

Voilà je vous expose ma situation:
Après mon BAC STG j'ai choisit de faire un BTS, diplôme que je viens de décrocher. Malheureusement ce diplôme ne me conviens pas du tout, j'ai donc décider de revenir à ma première passion le droit.
J'ai donc postulé en Licence droit eco gestion mention administration publique (LAP). Après étude de mon dossier j'ai obtenu une acceptation dans ce cursus et dans plusieurs établissements.

Je suis donc parti d'un bac techno à un BTS puis une licence générale (je rêvais de réintégrer le cursus général)

Après ma licence LAP je souhaite intégrer un master de droit publique.

Par la suite, pensez vous que l'on peux devenir avocat ou juriste ? (je sais mon cursus est illogique et je n'aurai pas les 4 ans de droit requis, je suis donc prête a refaire une année supplémentaire !)
Je me suis battu pour revenir a un cursus généraliste et avec beaucoup d'embuche.

Pensez-vous que le métier d'avocat serais accessible pour moi un jour ?

Je vous remercie par avance.

Par **letudiante18**, le **12/07/2013** à **16:24**

Personne ? :-(

Par **Jay68360**, le **12/07/2013** à **16:59**

Bonjour,

Si vous intégrez effectivement un M1 de droit public général, et que vous suivez parallèlement

la formation dispensé dans l'IEJ afférent, vous avez toutes vos chances.

Il faudra certainement vous remettre à niveau, comme tous ceux qui le passent et choisir vos matières avec minutie. Mais c'est surtout, d'après ce que les professeurs/avocats en disent, un examen mobilisant énormément de travail et de méthodologie de la part de celui qui souhaite le réussir.

Ainsi, si vous voyez toutes les matières demandées, préparez les oraux sérieusement, travaillez la méthodologie si nécessaire et globalement mettez beaucoup de travail à réaliser tout ceci. Il n'y a aucun empêchement en tant que tel dans le cursus que vous avez suivi qui sera rédhibitoire au point d'en conclure que la profession vous est fermée.

J'ai aussi envie d'ajouter, que du moment que vous avez votre examen d'entré et au final votre CAPA, au même titre que les autres concours, même si il n'en est pas théoriquement un, on se fichera de votre cursus préalable, dès lors que vous suivez une spécialisation en M2 pour compléter vos compétences d'avocat.

Voila, j'espère avoir apporté quelques éléments que vous attendiez.

Par **letudiante18**, le **15/07/2013** à **09:50**

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre réponse très complète vous m'avez apporté toutes les réponses aux questions que je me posais.

Merci encore pour votre intérêt.

Par **justine62**, le **23/02/2015** à **15:42**

Salut ! As tu réussi a faire ce que tu voulais faire ?? En fait, je suis un peu dans la meme situation que toi, je suis en BTS, je vais poursuivre avec la LAP et j'aimerai devenir avocate.. Merci par avance de ta réponse

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés